



**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE

Papeete, le 28 août 2023

Le collège des inspecteurs pédagogiques du second degré
s/c de Monsieur le vice-recteur de Polynésie française

À

Mesdames et Messieurs les professeurs des collèges et des lycées

s/c

de Monsieur le ministre de l'Éducation,
de Monsieur le directeur de l'enseignement catholique
de Monsieur le directeur de l'enseignement protestant
de Monsieur le directeur de l'enseignement adventiste
de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : message de rentrée de l'inspection pédagogique

Chères et chers collègues,

Placé sous l'autorité du vice-recteur, le collège des inspecteurs inscrit son action dans les orientations de l'actuel ministère de l'éducation nationale tout en contribuant à accompagner par son expertise les grandes orientations de la politique éducative fixées par le ministre de l'éducation de la Polynésie française. Il a aussi vocation à accompagner toutes les équipes pédagogiques dans leur effort, à les encourager. Les onze inspecteurs qui composent aujourd'hui ce collège souhaitent à toutes et à tous une année riche sur le plan professionnel, ainsi que la bienvenue aux professeurs nouvellement mis à disposition du ministère polynésien et aux lauréats des concours. Qu'ils soient assurés que nous sommes à leurs côtés et disponibles pour répondre à leurs questions et les aider à la contextualisation de l'enseignement dispensé, la prise en compte du contexte étant un des facteurs pour en accroître l'appropriation.

L'acquisition des fondamentaux demeure une des priorités, comme condition nécessaire à toute réussite scolaire. Cet objectif ne se cultive pas uniquement dans les cours de français et de mathématiques : le développement des compétences du socle et dans les autres disciplines, la réalisation de beaucoup de tâches supposent généralement une maîtrise de ces fondamentaux. Les résultats des évaluations nationales, élargies au niveau 4^e cette année, ont vocation à éclairer les équipes sur les degrés de maîtrise et à être exploités grâce aux indications fines des tests

spécifiques. Les nouveautés relatives à la classe de 6e, avec la mise en place de sessions de soutien et d'approfondissement en français et en mathématiques, participent de cette logique qui entend s'adapter aux besoins de tous les élèves à partir de compétences identifiées. Des modules de formation en français et en mathématiques seront mis en œuvre en début d'année scolaire pour outiller les professeurs de collègue.

L'accrochage durable des élèves demeure également une priorité éducative des ministères. Favorisé par un environnement propice au bien-être physique et affectif des élèves dans les établissements, il trouve à être conforté et affermi par des pratiques pédagogiques et des modalités d'évaluation qui favorisent la persévérance scolaire au cœur de la classe. S'assurer que l'enseignement peut constamment prendre du sens pour les élèves, le rendre explicite autant que possible, accompagner le mieux possible chacun en observant au plus près de leur activité, être attentif aux signes éventuellement précurseurs du décrochage : autant de démarches et de gestes pédagogiques à adopter pour y parvenir. Cette année, la généralisation de « Devoirs faits » en collège vient en appui des démarches de classe en proposant à tous les élèves un accompagnement de proximité et une aide méthodologique au moment où ils font leurs devoirs, en visant à terme davantage d'autonomie et des progrès.

L'adaptation au contexte de vie des élèves est essentielle dans la conception et la conduite des apprentissages. Les langues et la culture polynésienne doivent y jouer un rôle, au-delà des seuls cours de langue régionale. L'enseignement du fait nucléaire se poursuivra et s'élargira grâce à des formations en établissement et à l'accroissement des ressources, dans la plupart des disciplines. Les professeurs et l'ensemble des personnels sont appelés à jouer un rôle dans l'établissement de cet écosystème favorable à la prise en compte du contexte. L'inspection pédagogique du second degré veillera à vous outiller sur ce plan ; elle sera également force de proposition dans la mise en œuvre de l'éducation au développement durable, parfois envisagée par un prisme réducteur alors qu'elle vise 17 objectifs. Des articulations fortes avec les programmes seront indiquées, des labellisations d'établissement seront accompagnées.

Beaucoup d'élèves polynésiens choisissent la voie professionnelle dans les Centres d'Éducation aux Technologies Appropriées au Développement (CETAD) ou dans les lycées professionnels. Soutenues par le Pacte, les principales mesures de la transformation de la voie professionnelle seront mises en œuvre en Polynésie française au cours de l'année scolaire. Les inspecteurs en collaboration avec la DGEE accompagneront leurs déploiements. Le lycée professionnel et les CETAD doivent contribuer à l'élévation du niveau de qualification et à l'insertion professionnelle des jeunes Polynésiens en formant conjointement à des diplômes de l'Éducation nationale et à des diplômes de la Polynésie française.

Le choix fait par le Pays de mobiliser les principes et les moyens du Pacte, que nous encourageons vivement à utiliser, dans les établissements de Polynésie française ouvre, il va de soi, la voie à de nouveaux leviers pour la réussite des élèves, notamment par la mise en œuvre de projets innovants. Nous vous encourageons à en être porteurs, dès lors qu'ils vous semblent vecteurs de sens et d'optimisation des apprentissages.

La créativité est l'une des richesses du métier d'enseignant. Elle s'alimente notamment des échanges entre collègues en établissement mais aussi en formation. L'inspection vous invite à vous inscrire pleinement dans des dynamiques de mutualisation de pratiques afin de mettre l'innovation pédagogique au cœur du quotidien de la classe et de continuer de nourrir le plaisir d'enseigner.

Discipline	Inspecteur	Adresse académique
	Inspection pédagogique	secretariat-insp@ac-polynesie.pf
Économie et gestion, hôtellerie et restauration	Didier CHADOURNE Éric LEFEUVRE	didier.chadourne@ac-polynesie.pf eric.lefeuvre@ac-polynesie.pf
Sciences économiques et sociales	Didier CHADOURNE	didier.chadourne@ac-polynesie.pf

Éducation musicale et chant choral	Samuelle KRAUS (CMI)	samuelle.kraus@ac-polynesie.pf
Éducation physique et sportive	Nathalie VOLANT	nathalie.volant@ac-polynesie.pf
Établissements et vie scolaire	Christian MORHAIN	christian.morhain@ac-polynesie.pf
Histoire-géographie, enseignement moral et civique (voie générale, technologique et professionnelle)	Yvette TOMMASINI	yvette.tommasini@ac-polynesie.pf
Langues vivantes étrangères	Yannick HERNANDEZ	yannick.hernandez@ac-polynesie.pf
Lettres modernes, tahitien	Gaëtan LE LU	gaetan.le-lu@ac-polynesie.pf
Mathématiques, mathématiques et physique-chimie en LP, sciences numériques et technologiques, numérique et sciences informatiques	Éric SIGWARD	eric.sigward@ac-polynesie.pf
Sciences et techniques industrielles en lycées et CETAD Technologie en collège Arts appliqués	Sylvie MARTINEAU	sylvie.martineau@ac-polynesie.pf
Physique-chimie	Myriam AUBRY MALOUNGILA	maubry-maloungila@ac-noumea.nc
Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre	Mathilda CHANG	mathilda.manate@ac-polynesie.pf
Arts plastiques	Laurent Chardon	laurent.chardon@ac-noumea.nc

Pour le collège, la doyenne de l'inspection pédagogique

Yvette TOMMASINI

Sciences de la vie et de la terre, biotechnologies, sciences médico-sociales, sciences biologiques et sciences sociales appliquées

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour votre implication envers nos élèves et pour votre investissement dans les contrôles continus, les examens ponctuels terminaux et leurs corrections. Votre engagement forme le cœur de notre mission éducative.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues récemment nommés sur le territoire, ainsi qu'aux professeurs contractuels et professeurs lauréats des concours de la session 2023 qui débutent dans le métier. Votre expertise et votre enthousiasme enrichiront notre environnement pédagogique.

Je suis ravie de collaborer cette année encore, avec sept professeurs chargés de missions spécifiques. Leur professionnalisme et leur dévouement ainsi que la qualité du travail fourni sont un atout inestimable pour nous tous. Vous pourrez compter au quotidien sur notre accompagnement :

- Madame Jennifer CAVALLIN-MAILLET, CMAI en SBSSA
Professeure au lycée du Diadème (jennifer.cavallin2@ac-polynesie.pf)
- Madame Nolwen BRONSTEIN, CMAI en SBSSA
Professeure au lycée professionnel de Faaa (nolwen.monnier@ac-polynesie.pf)
- Madame Christel MONNIER, CMAI pour la voie technologique et BTS
Professeure au Lycée du Diadème (christel.monnier@ac-polynesie.pf)
- Madame Vaea LECHAT, CMAI – Examens SVT et STL et formatrice académique à la DGEE
Professeure au Lycée du Diadème (vaea.lechat@ac-polynesie.pf)
- Madame Nadia CHIN FOO, CMAI – Webmestre
Professeure au collège Louise Tehea Carlson (nadia.chin-foo@ac-polynesie.pf)
- Monsieur Aimana CROISIE, CMAI – Événements et concours scientifiques
Professeur au Lycée Tuianu Le Gayic (aimana.croisie@ac-polynesie.pf)
- Monsieur Teraitua YVON, CMAI – Accompagnement des contractuels
Professeur au Lycée du Diadème (teraitua.yvon@ac-polynesie.pf)

Pour toute communication, je vous invite à consulter régulièrement votre adresse académique (prenom.nom@ac-polynesie.pf), que j'utiliserai exclusivement pour nos échanges.

1. Les grandes orientations pédagogiques pour cette année scolaire :

a) Contextualisation des enseignements :

Nous continuerons à ancrer nos enseignements dans le contexte local pour favoriser la construction de notions scientifiques et technologiques solides. Les écosystèmes uniques de la Polynésie, des aspects géologiques aux ressources naturelles en passant par la biodiversité, sont autant d'exemples et de supports qui permettent d'appréhender le réel par l'observation, le questionnement, l'expérimentation et la modélisation. Voilà des outils pour développer chez l'élève une connaissance de son patrimoine naturel sur lequel il est plus que jamais important de veiller collectivement. Ils lui donnent des clés de compréhension pour exercer une citoyenneté responsable.

Les formations technologiques et professionnelles jouent également un rôle clé dans l'ancrage de nos enseignements dans les singularités du pays. Analyser les situations sanitaires et sociales, identifier les besoins de santé, de vie sociale et de bien-être des différentes populations, des plus

jeunes aux plus âgées, y compris les personnes en situation de handicap, leur prise en charge et la mise en œuvre d'actions impliquent un va-et-vient entre le national et le local, une prise en compte des différents contextes institutionnels et des réalités professionnelles. Cette approche développe chez nos élèves des compétences essentielles telles que l'adaptabilité et la réflexion critique.

De manière tout aussi intégrée, l'enseignement du fait nucléaire continue d'être mis en œuvre. Abordé de manière pluridisciplinaire et transversale, cet enseignement permet une approche approfondie des multiples dimensions de cette question, qu'il s'agisse de son impact historique, social, environnemental, économique, sanitaire ou artistique. Il peut mobiliser tous les niveaux et toutes les voies d'enseignement : générale, technologique et professionnelle. Nous avons l'opportunité d'aborder divers aspects, tels que les notions de risque, les interactions entre les activités humaines et l'environnement, les mutations, la cancérogenèse, la radioactivité et les maladies radio-induites. Chacun de ces aspects constitue une porte d'entrée pour approfondir notre compréhension d'une période de l'histoire qui a durablement marqué la société polynésienne.

b) Formation et évaluation des compétences des élèves :

Nos pratiques évaluatives en classe évoluent avec l'adoption de certaines modalités et outils, tels le livret personnel de compétences, l'évaluation sans notes, les modalités d'évaluation des épreuves terminales de spécialité, du DNB, les grilles d'évaluation des compétences au Bac professionnel.

Les résultats aux examens nous orientent vers des domaines de renforcement, comme par exemple :

- au niveau collège, le DNB passé a révélé des fragilités sur les compétences relatives à l'exploitation de graphiques et la mise en relation des informations et des données ;
- dans les séries professionnelles, en PSE, les compétences C3 - Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention, C4 - Proposer une solution pour résoudre un problème et C5 - Argumenter un choix, méritent une attention soutenue. Et de manière générale, sur l'ensemble des filières professionnelles, nos actions doivent soutenir l'élévation du niveau de compétences de nos jeunes.

Les situations évaluatives des apprentissages en cours ou acquis dans le quotidien de la classe interrogent la variété des outils, les modalités et supports utilisés, la nature et la fréquence des feedbacks adressés aux élèves et les modalités de transmission des résultats aux élèves, ainsi qu'aux parents.

De plus, il est opportun de nous interroger sur la manière d'orienter nos élèves vers une pratique plus avancée des méthodes et des raisonnements scientifiques, tout en cherchant à établir des liens solides avec les savoirs fondamentaux, le lire, l'écrire et le parler.

c) Innovation :

Une pratique innovante¹ est une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être et à la qualité des apprentissages. Elle est innovante dans sa conduite et dans ses effets. C'est l'introduction d'un nouveau relatif à un contexte ; elle naît de la recherche de l'amélioration de l'existant. Elle est donc à la portée de tous. Explorer des initiatives pédagogiques et didactiques sur l'enseignement explicite, la métacognition fondée sur l'auto-évaluation, le tutorat entre élèves, la maîtrise du langage oral et écrit n'en sont que quelques exemples.

¹ Définition du Cniré – Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative.

L'EDD peut être le berceau de pratiques innovantes, au travers de projets scientifiques liés notamment au climat ou à la biodiversité. Ils permettent de faire dialoguer les disciplines en lien avec les 17 objectifs universels de développement durable et au service d'une éducation transversale et citoyenne. Un document d'accompagnement des programmes inscrivant l'EDD dans les priorités académiques avec une identité polynésienne forte est en cours d'élaboration. Je remercie Tehani MAUEAU, Mihirani TERIITAUMIHAU, Ariimoana GARBUTT et Moevai ROCHE d'apporter leur expertise et leurs expériences pédagogiques à cette entreprise.

2. Les actualités de cette rentrée :

a) Textes officiels :

J'aimerais vous rappeler les nouveaux textes officiels publiés durant l'année scolaire 2022-2023. Vous pourrez consulter l'ensemble des documents officiels concernant nos disciplines très prochainement sur le site STVST :

- le nouveau programme de sciences et technologie du cycle 3 au BO n° 25 du 22 juin 2023,
- les programmes modifiés de l'enseignement scientifique en classe de première et classe de terminale générales au BO n° 25 du 22 juin 2023,
- le référentiel du CAP AAGA – Agent accompagnant au grand âge issu de la transformation du CAP ATFMC – Assistant technique en milieux familial et collectif et le certificat de spécialisation Aide à Domicile rénové : arrêté du 6 février 2023,
- le référentiel rénové du BCP ASSP – Accompagnement soins et services à la personne, applicable à la rentrée 2023 dans les classes de 1^{ère} ; première session d'examen en 2025 : arrêté du 2 février 2022,
- la transformation du Bac Pro BIT Bio-industries de la transformation qui devient le Bac Pro PIPAC Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques et sa mise en œuvre au niveau seconde : arrêté du 23 avril 2023.

b) Événements et concours scientifiques :

Ils participent au rayonnement de nos disciplines dans l'établissement et au niveau académique. Les Olympiades, la fête de la science, l'Opération Plastique à la loupe couvrent tous les champs de la biologie et des géosciences. Ils renforcent chez l'élève une culture scientifique basée sur la conduite de projets, l'apprendre autrement et soulignent le lien étroit entre la biologie, les géosciences et l'éventail des métiers qui leur sont associés.

Avec Aimana CROISIÉ, nous vous encourageons à faire la promotion de ces événements et concours et à faire participer vos élèves :

- pour les Olympiades de biologie, la thématique est « La biodiversité dans les écosystèmes, du micro au macro, des abysses aux sommets » ;
- pour ce qui est de la fête de la science, il s'agit de « Science et sport ». Une nouveauté à souligner cette année est la coordination et la mise en œuvre de la Fête de la Science (FDS) par Fare natura impliquant un partenariat étroit entre des scientifiques et les élèves. Ensemble, ils réaliseront des expériences scientifiques et formaliseront leurs résultats dans un livret. L'aboutissement de ce travail sera la journée de restitution prévue pour le 21 novembre 2023 dans les jardins de l'Assemblée territoriale. Trois collègues (Papara, Taravao et Huahine), deux lycées (Diadème et LP de Mahina), ainsi qu'une école maternelle de Paea ayant candidaté ont été sélectionnés pour participer à cet événement.

c) Plan de formation continue :

A partir d'observations du terrain, d'analyse d'éléments de formations, d'échanges informels, d'enquêtes, nous avons travaillé en séminaire de chargés de mission et de formateurs, pour vous soumettre un plan de formation continue qui nous l'espérons répondra à vos attentes. Il est aussi un outil d'accompagnement des réformes et des rénovations.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 3 septembre 2023. Le plan de formation est disponible à l'adresse : <https://applications.education.pf/paf/>

d) Site disciplinaire STVST :

Le site disciplinaire a pour ambition d'être :

- au service de la mise en réseau des enseignants de tout le groupe STVST – sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre, enseignants de collège, lycée et BTS, enseignants des îles éloignées, enseignants isolés des petits établissements ;
- au service de la mutualisation de bonnes pratiques ;
- une vitrine des disciplines sur l'ensemble du territoire pour donner à voir et à comprendre les actions menées, leur contexte, objectifs, et impacts.

Lien : <https://www.ac-polynesie.pf/discipline/STVST>

Vous y trouverez des liens vers l'ensemble des programmes, référentiels et documents d'accompagnement applicables à cette rentrée 2023, des documents académiques tels que les livrets de suivi de stage en bac pro.

Des ressources pédagogiques ont été produites en formation grâce à la collaboration de l'ensemble des stagiaires, expérimentés et ensuite réajustés et retravaillés par un groupe ressources. Ces outils gagnent à être connus et exploités dans vos classes. Actuellement et dans un futur proche, vous découvrirez notamment des protocoles expérimentaux, des fiches d'activités d'élèves en SVT, des progressions en ASSP et des exemples d'activités en PSE mettant en cohérence activités d'élèves et compétences. Les travaux issus des actions de formation de cette année viendront enrichir cette collection de ressources bientôt disponible.

Par ailleurs, je tiens à souligner qu'il existe également des ressources exploitables pour l'enseignement du fait nucléaire. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <https://www.education.pf/lenseignement-du-fait-nucleaire/>. Pour les STVST, Vetea GUIOL, Ariimoana GARBUTT et Patrick SCHNEIDER apportent leur expertise en construction à ce groupe. De plus, un digipad est actuellement en cours d'élaboration et sera communiqué aux enseignants participant à la formation organisée sur l'ensemble du territoire, suite à la demande des chefs d'établissement dans le cadre des formations d'initiative locale (FIL).

Enfin, un « agenda » permettra régulièrement de mettre en lumière différents événements de l'année, qu'ils soient académiques ou nationaux. Si vous avez des idées, des réflexions, des productions à partager, n'hésitez pas à prendre le contact de Nadia CHIN FOO en charge du site.

e) Certifications :

Face à la montée en puissance des classes bilingues, notamment en français-anglais et en français-langues polynésiennes, et en continuité avec les expérimentations menées dans les écoles, il est primordial d'encourager l'apprentissage des langues vivantes, qu'elles soient régionales ou étrangères. Cette démarche contribue à enrichir la réflexion et les pratiques pédagogiques, tout en encourageant les élèves à s'exprimer, communiquer et interagir avec confiance, tout en trouvant du plaisir dans l'apprentissage tant de la discipline que de la langue.

A ce titre, je souhaite attirer votre attention sur des opportunités d'évolution professionnelle intéressantes :

- L'obtention de l'habilitation à enseigner sa discipline en langue polynésienne, sous la supervision de M. LELU Gaetan, IA-IPR de lettres.
- La certification complémentaire DNL pour enseigner sa discipline dans une langue vivante étrangère, encadrée par M. HERNANDEZ Yannick, IA-IPR de Langues.

D'autre part, la Polynésie requiert des enseignants engagés dans le domaine de la formation. Enrichir et diversifier le vivier de formateurs s'avère essentiel pour répondre aux sollicitations dans le cadre de la formation initiale, continue, continuée ou d'initiative locale. Cette démarche peut être méthodiquement planifiée, structurée dans sa mise en œuvre et ajustée en fonction de la disponibilité et de la réflexion de chacun, au sein d'un processus évolutif. Avant de s'engager dans la certification, une première étape peut consister à intervenir dans le cadre de formations en expérimentant la co-intervention, en participant à des groupes de ressources ou en animant des sessions de formation en établissement auprès de publics familiers. Ces initiatives permettent une acculturation progressive de la formation d'adultes et une compréhension approfondie des enjeux qui y sont associés, ouvrant ainsi la voie à la période de préparation au CAFFA (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique) qui s'étale sur deux années.

3. Rendez-vous de carrière :

Le rendez-vous de carrière est l'opportunité de passer en revue l'ensemble de la carrière d'un personnel ; il ne se réduit pas à la seule visite de séance. En lien avec le référentiel de compétences professionnelles, vos réalisations, vos actions et vos pratiques didactiques feront l'objet d'observations, d'échanges distanciés. Il paraît nécessaire de mettre en évidence votre travail en adressant tous documents utiles en amont du rendez-vous : progressions, séquences, séances, évaluations, cahiers d'élèves. Le document d'aide à l'entretien est également pertinent, pour le regard que vous portez sur les éléments saillants de votre carrière professionnelle.

Restant à votre disposition et à votre écoute, les chargés de mission, les formateurs et moi-même, vous assurons de notre soutien et de notre accompagnement et nous vous souhaitons à toutes et à tous une pleine réussite pour l'année 2023-2024.

Mathilda CHANG
IA-IPR SVT
Extension biotechnologies, SMS et SBSSA